

ACTEUR PRAP IBC

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

SECTEUR INDUSTRIE BATIMENT BUREAUX COMMERCE

PUBLIC VISE

Tous les salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique y compris dans le secteur tertiaire (travail/écran).
Par exemple : secteurs de l'industrie, du commerce, administratif, et du BTP.

Prérequis : aucun.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- ✓ Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ✓ Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences
- ✓ L'épreuve de certification

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique ;
- ✓ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail
- ✓ Propositions d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Mise en application sur les postes de travail

VALIDATION DE LA FORMATION



Un certificat « acteur PRAP IBC » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Un maintien et actualisation des compétences, MAC acteur PRAP IBC, d'un jour permet de renouveler la certification.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Possibilité de mutualisation entre établissements (nous contacter)

DUREE :

14H soit 2 jours de face à face pédagogique non consécutifs.

Travail intersession.

INTERVENANT :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

En amont de la formation :
Échange avec la direction et formation si besoin.

En formation :

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Charges fictives de manutention.
- ✓ Pièces anatomiques grandeur réelle
- ✓ Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel.

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Source documentaire à jour sur le site : www.apptitude-prevention.fr
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.

